



Vente maison location

Par Raph1980

Bonjour,
Je suis dans une maison avec un bail qui a été résilié et je paye une indemnité d'occupation tout les mois.
La maison à été vendu et le nouveau propriétaire m'a contacté.
Mais et il normal que je n' ai pas reçu de courrier presient la vente de cette maison ?

Par isernon

bonjour,

si vous n'êtes pas locataire, à quel titre occupez-vous ce bien ?
à qui payez-vous une indemnité d'occupation ?

Salutations

Par yapasdequoi

Bonjour,
Si le bail est résilié, vous êtes sans droit ni titre et redevable d'une indemnité d'occupation.
La vente ne vous concerne pas vous n'avez pas de droit de préemption.
Le nouveau propriétaire est maintenant celui qui doit recevoir cette indemnité et peut engager une procédure d'expulsion.